



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **22 mars 2010**

Délibération n° 2010-1384

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Adhésion à l'association GreenICTies - Désignation d'un représentant au sein de l'association

service : Direction prospective et stratégie d'agglomération

Rapporteur : Madame Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 mars 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 24 mars 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Olivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Crimier (pouvoir à M. Barral), Crédoz (pouvoir à M. Sturla), Blein (pouvoir à M. Longueval), Balme (pouvoir à M. Lévêque), Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Giordano (pouvoir à M. Coste), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à M. Jacquet), MM. Rousseau (pouvoir à M. Bousson), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Mme Tifra (pouvoir à Mme Dubos), MM. Touraine (pouvoir à M. Corazzol), Turcas (pouvoir à M. Havard).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bailly-Maitre, MM. Gillet, Pillonel.

Séance publique du 22 mars 2010**Délibération n° 2010-1384**

commission principale : développement économique

objet : **Adhésion à l'association GreenICTies - Désignation d'un représentant au sein de l'association**

service : Direction prospective et stratégie d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 mars 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'objet de cette délibération est de faire adhérer la Communauté urbaine au "cluster" Green and Connected Cities, initié par l'Association communication et information pour le développement durable (Acidd) et Grenoble école de management. Cette démarche a donné naissance à l'association GreenICTies qui porte opérationnellement ce programme.

L'objectif de ce "cluster" vise à allier technologies de l'information et de la communication (TIC) et développement durable pour répondre de manière opérationnelle aux défis sociétaux et environnementaux des villes écologiques et numériques du futur. A ce jour, 11 membres publics et privés sont adhérents : villes de Bordeaux, de Nice, Communauté urbaine de Strasbourg, Manchester, Malaga, Tunis, les groupes Cisco, Renault, Veolia, Schneider, etc., accompagnés d'un réseau d'experts, de chercheurs internationaux et d'associations. L'opération est soutenue par le ministère du développement durable, le secrétariat d'Etat au développement de l'économie numérique, la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), l'Union pour la Méditerranée ainsi que l'Agence européenne de l'environnement.

Le thème retenu pour 2010, dans le cadre de ce programme, concerne les lieux de travail collaboratifs désignés sous le terme "écocentres".

Il croise ainsi les expérimentations conduites par la mission "temps & services innovants" de la direction prospective et stratégie d'agglomération (DPSA) qui ont pour objectif de mener des expérimentations de services innovants auprès des usagers du territoire afin de leur permettre de mieux articuler rythmes de vie personnelle et professionnelle, tout en développant une ville plus attractive, mais plus durable, plus accessible et plus solidaire.

Dans ce contexte, les actions 2010-2011 engagées concernent le développement du travail collaboratif, à partir de lieux collectifs organisés, en centre-ville ou en périurbain. A ce jour, des études de benchmarking et de faisabilité ont été réalisées pour envisager un tel dispositif à Charly, ou sur un lieu urbain, tel la Part-Dieu par exemple. Un travail de sensibilisation va être entrepris avec des entreprises afin de monter un projet fédérateur et partagé qui pourra déboucher sur des lieux d'expérimentations.

En outre, les dispositifs de nouveaux services à la mobilité tel le portail de covoiturage croise également une des thématiques mobilité du "cluster".

Ces expérimentations conduites en partenariat avec la mission numérique de la Communauté urbaine s'intègrent dans la démarche services et usages innovants. Cette démarche, qui prend en compte l'ensemble des compétences de la Communauté urbaine, consiste à favoriser l'émergence de nouveaux services autour de thèmes aussi variés que mobilité, éco-métropole, tourisme et culture. Parallèlement à ces expérimentations, l'objectif est de formaliser un plan stratégique afin d'apporter une cohérence entre les actions en lien avec le numérique et mise en œuvre sur le territoire.

Il est donc proposé au Conseil d'adhérer à l'association GreenICTies afin de pouvoir partager les réflexions en cours menées par d'autres collectivités et pouvoir bénéficier d'une mutualisation de moyens, permettant de réaliser des économies d'échelle sur les études à conduire. Il s'agit également de profiter des échanges de bonnes pratiques, mais aussi d'outils de travail communs (site de travail collaboratif en ligne permettant d'avoir accès à une base documentaire commune).

Le montant de la cotisation annuelle pour 2010 s'élève à 5 980 € TTC.

Conformément aux statuts de l'association GreenICTies, la Communauté urbaine doit désigner un représentant au sein de celle-ci. Il appartient donc au Conseil de procéder à cette désignation ;

Vu ledit dossier ;

Vu les statuts de l'association GreenICTies en date du 6 novembre 2009 ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

1° - Approuve l'adhésion de la Communauté urbaine à l'association GreenICTies.

2° - Désigne madame Karine Dognin-Sauze pour représenter la Communauté urbaine au sein de ladite association.

3° - Autorise le versement de la cotisation annuelle correspondante.

4° - La dépense de fonctionnement en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et suivants - compte 628 100 - fonction 020.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 24 mars 2010.